

Avis voté en plénière du 09 septembre 2015

# Le biomimétisme : s'inspirer de la nature pour innover durablement

## Déclaration de groupe de la CFE-CGC

Notre assemblée, par son pouvoir d'autosaisine, permet de faire écho à nombre de sujets peu ou mal éclairés et inciter la communauté des acteurs à agir. Cet avis sur le biomimétisme est de ceux-là.

Forts d'une loi sur la transition énergétique pour la croissance verte et à l'approche de la 21ème Conférence des Nations unies sur les changements climatiques (COP 21) de décembre prochain à Paris, il prend toute sa place.

La nature et le vivant inspirent depuis longtemps déjà le monde scientifique et industriel, les exemples sont légions.

Avec le travail de notre collègue Patricia Ricard, au-delà de l'aspect didactique, cet avis s'inscrit dans un horizon élargi. Les domaines tels l'agriculture, l'énergie, la construction, la science des matériaux, la santé entre autres, peuvent, si ce n'est doivent, tirer profit de ce que la nature met gratuitement à notre disposition. Le bio-mimétisme doit alors s'appréhender comme une démarche d'innovation durable de biens et de services, apprendre du vivant pour mieux vivre tout en étant plus respectueux de notre environnement.

En tout premier lieu, la sensibilisation à l'éveil et l'observation de la nature dès le plus jeune âge ainsi que la dimension éducative retiennent toute notre attention. Le caractère transdisciplinaire de l'approche du biomimétisme nécessite, au-delà du recensement des modules de formation existants, une meilleure structuration de l'enseignement particulièrement au niveau supérieur, école d'ingénieurs et universités. Et ce, afin d'y attirer des jeunes potentiels pour des formations initiales reconnues et valorisées en tant que telles.

À l'instar du modèle allemand, la CFE-CGC souligne tout l'intérêt d'un travail en réseau. À ce jour, seul le système ouvert CEEBIOS l'organise. Nous soutenons la recommandation d'un amorçage financier afin de renforcer cette structure dédiée.

Sans que les retombées économiques puissent être à ce jour clairement quantifiées, la CFE-CGC ne doute pas du potentiel que représente cette voie de l'innovation pour nombre de secteurs. Une collaboration plus étroite entre le monde scientifique et industriel doit être encouragée au travers des structures existantes (pôle de compétitivité, CNI...) et facilitée dans les procédures d'appels à projet. C'est là également une source de nouveaux emplois dont la France ne doit pas se priver.

Enfin, il apparait important pour la CFE-CGC de se poser les questions d'éthique que peut soulever le développement de techniques « bio-inspirées », notamment avec la montée en puissances des biotechnologies. C'est en ce sens que nous encourageons notre assemblée à enrichir à nouveau ses travaux.

La CFE CGC a voté l'avis.